

304344-2026 - Competition

France – Training services – 26M0024 - Achat de prestations de formation FPTLV (3 lots)

OJ S 85/2026 04/05/2026

Contract notice – light regime

Services

1. Buyer

1.1. Buyer

Official name: ANFH

Email: plateforme.achat@anfh.fr

2. Procedure

2.1. Procedure

Title: 26M0024 - Achat de prestations de formation FPTLV (3 lots)

Description: La consultation a pour objet l'achat des prestations de formation FPTLV comprenant 3 lots. • Lot 1 : Parcours de formation pour les agents travaillant dans le secteur de la protection de l'enfance (5 modules) • Lot 2 : Inceste : repérer, recueillir la parole et accompagner • Lot 3 : Utilisation des réseaux sociaux : risques et bonnes pratiques en protection de l'enfance

Procedure identifier: 2afd5908-aa8d-4b1b-a0d2-b7d339074b15

Internal identifier: 26M0024

Type of procedure: Other single stage procedure

Main features of the procedure: Les informations et les critères de sélection sont mentionnés dans le règlement de consultation joint au DCE.

2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 80500000 Training services

2.1.2. Place of performance

Country: France

Anywhere in the given country

Additional information: Les candidats à la présente consultation devront être en mesure d'exécuter les prestations sur l'ensemble du territoire des délégations ANFH parties prenantes du contrat (Cf. page 1 et 2 du règlement de consultation). Conformément à la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé et dans le cadre de la mise en place des groupements hospitaliers de territoire (GHT), un territoire de santé peut réunir des établissements relevant de la délégation engageant le bon de commande et des établissements géographiquement situés dans une région limitrophe à celle-ci. Aussi, le candidat à la présente consultation devra également être en mesure d'exécuter les prestations auprès de l'ensemble des établissements susvisés. Les candidats préciseront dans l'acte d'engagement composant leur proposition commerciale, dans quelles autres régions métropolitaines et/ou DOM les intervenants pressentis dans l'offre sont également en mesure d'exécuter des prestations supplémentaires. Pour que l'offre sur ce périmètre supplémentaire soit prise en compte, il est impératif que les frais de séjour des intervenants dans ces régions soient indiqués dans le bordereau de prix unitaires. Les régions pour lesquelles le candidat s'est positionné mais n'a pas indiqué les coûts des frais de séjour des intervenants, ne seront

pas prises en compte. Les mentions type « devis sur demande » ne seront pas acceptées. Le périmètre supplémentaire sur lequel le prestataire s'est positionné ne sera pas pris en considération lors de l'évaluation des offres. Les délégations ANFH cochées dans le paragraphe « périmètre géographique d'exécution de prestations supplémentaires » de l'acte d'engagement, hors périmètre géographique obligatoire d'exécution des prestations, seront informées de la conclusion du présent contrat. A ce titre, le ou les prestataires retenus pourront être amenés, au cours de la période de validité du contrat, à dispenser les prestations objet du contrat et/ou toute autre prestation similaire auprès des agents de la Fonction Publique Hospitalière des régions de ce périmètre. En dehors des délégations relevant du périmètre géographique obligatoire d'exécution des prestations, aucune exclusivité n'est accordée au(x) titulaire(s) du contrat pour l'exécution de prestation identique ou similaire pour les délégations cochées dans le paragraphe « périmètre géographique d'exécution de prestations supplémentaires » de l'acte d'engagement. Ces délégations demeurent libres de commander et/ou de mettre à disposition de leurs établissements adhérents les prestations, ou d'organiser une mise en concurrence pour répondre aux besoins spécifiques des établissements de la FPH concernés.

2.1.3. Value

Maximum value of the framework agreement: 3 000 000,00 EUR

2.1.4. General information

Additional information: Les candidats devront télécharger le Dossier de consultation des entreprises (DCE) sur la plateforme de l'ANFH (recherche des consultations en cours : n° 26M0023). La plateforme d'achat de l'ANFH est accessible via l'espace prestataire du site www.anfh.fr (lien d'accès direct : <https://plateforme-achats.anfh.fr>). Le retrait du DCE est gratuit. Il est fortement conseillé aux candidats de créer un compte entreprise sur la plateforme des achats. Ce compte leur permettra tout au long de la procédure de recevoir le cas échéant, les informations relatives à la consultation : modifications de dates, rectificatifs /compléments au dossier de consultation des entreprises, etc. Il est recommandé aux candidats de se préparer à l'avance à répondre et de ne pas attendre le dernier jour pour déposer leur offre dématérialisée sur la plateforme des achats de l'ANFH. Pour toute difficulté rencontrée lors de l'accès à la plateforme d'achat de l'ANFH ou lors du téléchargement du DCE, merci de contacter l'assistance technique en ligne disponible à partir de la page d'accueil de la plateforme des achats.

Legal basis:

Directive 2014/24/EU

2.1.6. Grounds for exclusion

Sources of grounds for exclusion: Procurement Document

4. Group of lots

4.1. Group of lots: GLO-0001

Lots included: LOT-0001, LOT-0002, LOT-0003

Title: Achat de prestations de formation FPTLV (3 lots)

Description: La consultation a pour objet l'achat des prestations de formation FPTLV comprenant 3 lots. • Lot 1 : Parcours de formation pour les agents travaillant dans le secteur de la protection de l'enfance (5 modules) • Lot 2 : Inceste : repérer, recueillir la parole et accompagner • Lot 3 : Utilisation des réseaux sociaux : risques et bonnes pratiques en protection de l'enfance

Internal identifier: 26M0023

4.1.1. Value

Maximum value of the framework agreement: 3 000 000,00 EUR

4.1.2. General information

This procurement is also suitable for small and medium-sized enterprises (SMEs): yes

4.1.3. Award criteria

Criterion:

Type: Quality

Description: Les éléments relatifs aux critères de sélection des offres sont précisés dans le règlement de consultation compris dans le DCE

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 70

Criterion:

Type: Price

Description: Les éléments relatifs aux critères de sélection des offres sont précisés dans le règlement de consultation compris dans le DCE

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 30

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Title: Lot 1 - Parcours de formation pour les agents travaillant dans le secteur de la protection de l'enfance (5 modules)

Description: Le parcours de formation intitulé "Parcours de formation pour les agents travaillant dans le secteur de la protection de l'enfance" comprend les 5 modules suivants : - Module 1 : L'objectif général de la formation, pour ce module, est de permettre aux professionnels de mieux comprendre et analyser les besoins des enfants accompagnés en protection de l'enfance, afin d'ajuster les interventions éducatives et institutionnelles. - Module 2: L'objectif de cette formation, pour ce module, est de renforcer la qualité, la sécurité et la pertinence des écrits professionnels produits dans le champ de la protection de l'enfance. - Module 3: L'objectif de cette formation, pour ce module, est de permettre aux professionnels de s'approprier les bases juridiques indispensables à l'exercice de leurs missions. - Module 4: L'objectif de cette formation, pour ce module, est de sensibiliser les professionnels aux enjeux des violences sexistes et sexuelles afin de renforcer les capacités de repérage et d'adaptation des postures professionnelles. - Module 5: L'objectif de cette formation, pour ce module, est de permettre aux professionnels de mieux comprendre l'écosystème de la protection de l'enfance et d'ajuster leur posture dans le travail partenarial.

Internal identifier: 26M0023-1

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 80500000 Training services

5.1.2. Place of performance

Country: France

Anywhere in the given country

Additional information: Les candidats à la présente consultation devront être en mesure d'exécuter les prestations sur l'ensemble du territoire des délégations ANFH parties prenantes du contrat (Cf. page 1 et 2 du règlement de consultation). Conformément à la loi n° 2016-41

du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé et dans le cadre de la mise en place des groupements hospitaliers de territoire (GHT), un territoire de santé peut réunir des établissements relevant de la délégation engageant le bon de commande et des établissements géographiquement situés dans une région limitrophe à celle-ci. Aussi, le candidat à la présente consultation devra également être en mesure d'exécuter les prestations auprès de l'ensemble des établissements susvisés. Les candidats préciseront dans l'acte d'engagement composant leur proposition commerciale, dans quelles autres régions métropolitaines et/ou DOM les intervenants pressentis dans l'offre sont également en mesure d'exécuter des prestations supplémentaires. Pour que l'offre sur ce périmètre supplémentaire soit prise en compte, il est impératif que les frais de séjour des intervenants dans ces régions soient indiqués dans le bordereau de prix unitaires. Les régions pour lesquelles le candidat s'est positionné mais n'a pas indiqué les coûts des frais de séjour des intervenants, ne seront pas prises en compte. Les mentions type « devis sur demande » ne seront pas acceptées. Le périmètre supplémentaire sur lequel le prestataire s'est positionné ne sera pas pris en considération lors de l'évaluation des offres. Les délégations ANFH cochées dans le paragraphe « périmètre géographique d'exécution de prestations supplémentaires » de l'acte d'engagement, hors périmètre géographique obligatoire d'exécution des prestations, seront informées de la conclusion du présent contrat. A ce titre, le ou les prestataires retenus pourront être amenés, au cours de la période de validité du contrat, à dispenser les prestations objet du contrat et/ou toute autre prestation similaire auprès des agents de la Fonction Publique Hospitalière des régions de ce périmètre. En dehors des délégations relevant du périmètre géographique obligatoire d'exécution des prestations, aucune exclusivité n'est accordée au(x) titulaire(s) du contrat pour l'exécution de prestation identique ou similaire pour les délégations cochées dans le paragraphe « périmètre géographique d'exécution de prestations supplémentaires » de l'acte d'engagement. Ces délégations demeurent libres de commander et/ou de mettre à disposition de leurs établissements adhérents les prestations, ou d'organiser une mise en concurrence pour répondre aux besoins spécifiques des établissements de la FPH concernés.

5.1.3. Estimated duration

Duration: 1 Year

5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 3

Other information about renewals: Accord-cadre conclu pour une durée d'un an ferme, reconductible par tacite reconduction dans la limite de trois fois, pour des périodes successives de 12 mois.

5.1.5. Value

Estimated value excluding VAT: 1 000 000,00 EUR

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

The names and professional qualifications of the staff assigned to perform the contract must be given: Tender requirement

Additional information: Le contrat signé à l'issue de la consultation prendra la forme d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande, pour une durée d'un an ferme, reconductible par tacite reconduction dans la limite de trois fois, pour des périodes successives de 12 mois.

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.11. Procurement documents

Languages in which the procurement documents are officially available: French

Deadline for requesting additional information: 02/06/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Address of the procurement documents: <https://plateforme-achats.anfh.fr/>

Ad hoc communication channel:

Name: Plateforme d'achat de l'ANFH

URL: <https://plateforme-achats.anfh.fr/>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://plateforme-achats.anfh.fr/>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 10/06/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 240 Days

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic ordering will be used: yes

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Tribunal administratif de Paris

Organisation providing additional information about the procurement procedure: ANFH

Organisation providing offline access to the procurement documents: ANFH

Organisation providing more information on the review procedures: Tribunal administratif de Paris

Organisation receiving requests to participate: ANFH

Organisation processing tenders: ANFH

5.1. Lot: LOT-0002

Title: Lot 2 - Inceste : repérer, recueillir la parole et accompagner

Description: L'objectif de cette formation est de permettre de renforcer les compétences des professionnels de la protection de l'enfance pour repérer précocement les signaux et indices de violences sexuelles intra-familiales, recueillir la parole des mineurs de manière sécurisante et adaptée, et accompagner tant les victimes que les auteurs lorsqu'ils présentent des besoins de prise en charge.

Internal identifier: 26M0023-2

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 80500000 Training services

5.1.2. Place of performance

Country: France

Anywhere in the given country

Additional information: Les candidats à la présente consultation devront être en mesure d'exécuter les prestations sur l'ensemble du territoire des délégations ANFH parties prenantes du contrat (Cf. page 1 et 2 du règlement de consultation). Conformément à la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé et dans le cadre de la mise en place des groupements hospitaliers de territoire (GHT), un territoire de santé peut réunir des établissements relevant de la délégation engageant le bon de commande et des établissements géographiquement situés dans une région limitrophe à celle-ci. Aussi, le candidat à la présente consultation devra également être en mesure d'exécuter les prestations auprès de l'ensemble des établissements susvisés. Les candidats préciseront dans l'acte d'engagement composant leur proposition commerciale, dans quelles autres régions métropolitaines et/ou DOM les intervenants pressentis dans l'offre sont également en mesure d'exécuter des prestations supplémentaires. Pour que l'offre sur ce périmètre supplémentaire soit prise en compte, il est impératif que les frais de séjour des intervenants dans ces régions soient indiqués dans le bordereau de prix unitaires. Les régions pour lesquelles le candidat s'est positionné mais n'a pas indiqué les coûts des frais de séjour des intervenants, ne seront pas prises en compte. Les mentions type « devis sur demande » ne seront pas acceptées. Le périmètre supplémentaire sur lequel le prestataire s'est positionné ne sera pas pris en considération lors de l'évaluation des offres. Les délégations ANFH cochées dans le paragraphe « périmètre géographique d'exécution de prestations supplémentaires » de l'acte d'engagement, hors périmètre géographique obligatoire d'exécution des prestations, seront informées de la conclusion du présent contrat. A ce titre, le ou les prestataires retenus pourront être amenés, au cours de la période de validité du contrat, à dispenser les prestations objet du contrat et/ou toute autre prestation similaire auprès des agents de la Fonction Publique Hospitalière des régions de ce périmètre. En dehors des délégations relevant du périmètre géographique obligatoire d'exécution des prestations, aucune exclusivité n'est accordée au(x) titulaire(s) du contrat pour l'exécution de prestation identique ou similaire pour les délégations cochées dans le paragraphe « périmètre géographique d'exécution de prestations supplémentaires » de l'acte d'engagement. Ces délégations demeurent libres de commander et/ou de mettre à disposition de leurs établissements adhérents les prestations, ou d'organiser une mise en concurrence pour répondre aux besoins spécifiques des établissements de la FPH concernés.

5.1.3. Estimated duration

Duration: 1 Year

5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 3

Other information about renewals: Accord-cadre conclu pour une durée d'un an ferme, reconductible par tacite reconduction dans la limite de trois fois, pour des périodes successives de 12 mois.

5.1.5. Value

Estimated value excluding VAT: 1 000 000,00 EUR

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

The names and professional qualifications of the staff assigned to perform the contract must be given: Tender requirement

Additional information: Le contrat signé à l'issue de la consultation prendra la forme d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande, pour une durée d'un an ferme, reconductible par tacite reconduction dans la limite de trois fois, pour des périodes successives de 12 mois.

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.11. Procurement documents

Languages in which the procurement documents are officially available: French

Deadline for requesting additional information: 02/06/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Address of the procurement documents: <https://plateforme-achats.anfh.fr/>

Ad hoc communication channel:

Name: Plateforme d'achat de l'ANFH

URL: <https://plateforme-achats.anfh.fr/>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://plateforme-achats.anfh.fr/>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 10/06/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 240 Days

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic ordering will be used: yes

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Tribunal administratif de Paris

Organisation providing additional information about the procurement procedure: ANFH

Organisation providing offline access to the procurement documents: ANFH

Organisation providing more information on the review procedures: Tribunal administratif de Paris

Organisation receiving requests to participate: ANFH

Organisation processing tenders: ANFH

5.1. Lot: LOT-0003

Title: Lot 3 - Utilisation des réseaux sociaux : risques et bonnes pratiques en protection de l'enfance

Description: L'objectif de cette formation est de permettre aux professionnels de la protection de l'enfance de comprendre les usages des réseaux sociaux chez les enfants et les adolescents, d'adopter une posture professionnelle adaptée et sécurisée, d'identifier les situations à risque, et d'accompagner les jeunes vers des pratiques numériques plus sûres, dans une logique de prévention et non de moralisation.

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 80500000 Training services

5.1.2. Place of performance

Country: France

Anywhere in the given country

Additional information: Les candidats à la présente consultation devront être en mesure d'exécuter les prestations sur l'ensemble du territoire des délégations ANFH parties prenantes du contrat (Cf. page 1 et 2 du règlement de consultation). Conformément à la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé et dans le cadre de la mise en place des groupements hospitaliers de territoire (GHT), un territoire de santé peut réunir des établissements relevant de la délégation engageant le bon de commande et des établissements géographiquement situés dans une région limitrophe à celle-ci. Aussi, le candidat à la présente consultation devra également être en mesure d'exécuter les prestations auprès de l'ensemble des établissements susvisés. Les candidats préciseront dans l'acte d'engagement composant leur proposition commerciale, dans quelles autres régions métropolitaines et/ou DOM les intervenants pressentis dans l'offre sont également en mesure d'exécuter des prestations supplémentaires. Pour que l'offre sur ce périmètre supplémentaire soit prise en compte, il est impératif que les frais de séjour des intervenants dans ces régions soient indiqués dans le bordereau de prix unitaires. Les régions pour lesquelles le candidat s'est positionné mais n'a pas indiqué les coûts des frais de séjour des intervenants, ne seront pas prises en compte. Les mentions type « devis sur demande » ne seront pas acceptées. Le périmètre supplémentaire sur lequel le prestataire s'est positionné ne sera pas pris en considération lors de l'évaluation des offres. Les délégations ANFH cochées dans le paragraphe « périmètre géographique d'exécution de prestations supplémentaires » de l'acte d'engagement, hors périmètre géographique obligatoire d'exécution des prestations, seront informées de la conclusion du présent contrat. A ce titre, le ou les prestataires retenus pourront être amenés, au cours de la période de validité du contrat, à dispenser les prestations objet du contrat et/ou toute autre prestation similaire auprès des agents de la Fonction Publique Hospitalière des régions de ce périmètre. En dehors des délégations relevant du périmètre géographique obligatoire d'exécution des prestations, aucune exclusivité n'est accordée au(x) titulaire(s) du contrat pour l'exécution de prestation identique ou similaire pour les délégations cochées dans le paragraphe « périmètre géographique d'exécution de prestations supplémentaires » de l'acte d'engagement. Ces délégations demeurent libres de commander et/ou de mettre à disposition de leurs établissements adhérents les prestations, ou d'organiser une mise en concurrence pour répondre aux besoins spécifiques des établissements de la FPH concernés.

5.1.3. Estimated duration

Duration: 1 Day

5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 3

Other information about renewals: Accord-cadre conclu pour une durée d'un an ferme, reconductible par tacite reconduction dans la limite de trois fois, pour des périodes successives de 12 mois.

5.1.5. Value

Estimated value excluding VAT: 1 000 000,00 EUR

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

The names and professional qualifications of the staff assigned to perform the contract must be given: Tender requirement

Additional information: Le contrat signé à l'issue de la consultation prendra la forme d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande, pour une durée d'un an ferme, reconductible par tacite reconduction dans la limite de trois fois, pour des périodes successives de 12 mois.

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.11. Procurement documents

Languages in which the procurement documents are officially available: French

Deadline for requesting additional information: 02/06/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Address of the procurement documents: <https://plateforme-achats.anfh.fr/>

Ad hoc communication channel:

Name: Plateforme d'achat de l'ANFH

URL: <https://plateforme-achats.anfh.fr/>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://plateforme-achats.anfh.fr/>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 10/06/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 240 Days

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic ordering will be used: yes

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Tribunal administratif de Paris

Organisation providing additional information about the procurement procedure: ANFH

Organisation providing offline access to the procurement documents: ANFH

Organisation providing more information on the review procedures: Tribunal administratif de Paris

Organisation receiving requests to participate: ANFH

Organisation processing tenders: ANFH

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Official name: ANFH

Registration number: 302695564

Postal address: 265 rue de Charenton

Town: PARIS
Postcode: 75012
Country subdivision (NUTS): Paris (FR101)
Country: France
Contact point: La plateforme de dématérialisation des achats de l'ANFH
Email: plateforme.achat@anfh.fr
Telephone: 0144756800
Internet address: www.anfh.fr
Buyer profile: <https://plateforme-achats.anfh.fr>

Roles of this organisation:

Buyer

Central purchasing body awarding public contracts or concluding framework agreements for works, supplies or services intended for other buyers

Organisation providing additional information about the procurement procedure

Organisation providing offline access to the procurement documents

Organisation receiving requests to participate

Organisation processing tenders

8.1. ORG-0002

Official name: Tribunal administratif de Paris

Registration number: 177500055

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: PARIS

Postcode: 75004

Country subdivision (NUTS): Paris (FR101)

Country: France

Email: greffe.ta-paris@juradm.fr

Telephone: 33 144594400

Roles of this organisation:

Review organisation

Organisation providing more information on the review procedures

8.1. ORG-0000

Official name: Publications Office of the European Union

Registration number: PUBL

Town: Luxembourg

Postcode: 2417

Country subdivision (NUTS): Luxembourg (LU000)

Country: Luxembourg

Email: ted@publications.europa.eu

Telephone: +352 29291

Internet address: <https://op.europa.eu>

Roles of this organisation:

TED eSender

Notice information

Notice identifier/version: 848d2f5b-02fe-448a-8c97-692ca846a7a8 - 01

Form type: Competition

Notice type: Contract notice – light regime

Notice subtype: 20

Notice dispatch date: 30/04/2026 09:21:30 (UTC+00:00) Western European Time, GMT

Languages in which this notice is officially available: French

Notice publication number: 304344-2026

OJ S issue number: 85/2026

Publication date: 04/05/2026